



BSE Marseille... Halte aux intimidations !

Paris le 27 Février 2015

C'est avec consternation et avec la plus grande fermeté que l'Intersyndicale nationale condamne les propos et les méthodes du DR de Marseille, en service commandé par le DI, lequel menace de sanctions disciplinaires des collègues en lutte pour la survie de leur moyen de travail et pour la garantie de leurs conditions de travail.

A l'heure d'un dialogue social toujours aussi atone dans notre administration, nous ne pouvons que condamner le DR de Marseille, coutumier de la provocation vis à vis des agents et des organisations syndicales.

Nous demandons instamment à la Direction générale et au Ministère de faire cesser les menaces de sanctions disciplinaires, d'envoi de forces de l'ordre etc.

Il est nécessaire de retrouver le chemin de la discussion, donc de la raison. L'arbitrage de la Direction générale et de Bercy est demandé.

En cette période de lutte contre le PSD, l'intersyndicale nationale s'opposera à ce genre de méthodes et elle défendra toujours les agents en lutte pour la préservation de leurs emplois, missions, lieux et conditions de travail.

L'intersyndicale nationale tient à relayer le message unitaire de nos collègues de PACA :

« Toutes les organisations syndicales sont unies dans le seul but de soutenir les collègues. Nous vous proposons de montrer votre solidarité par un mel ou une pétition dans les services de PACA Corse ; à l'attention des collègues dans la lutte pour le respect des conditions de travail, et au-delà pour la défense de notre administration et des emplois, alors que nos cadres, en réponse ou pour toute forme de « dialogue social », leur envoient huissier et Police.

Écrivez un message de soutien à :

bse-sud-marseille@douane.finances.gouv.fr

bse-nord-marseille@douane.finances.gouv.fr

copie à l'adresse de vos organisations syndicales respectives.

Paris, le 28 Février 2015